



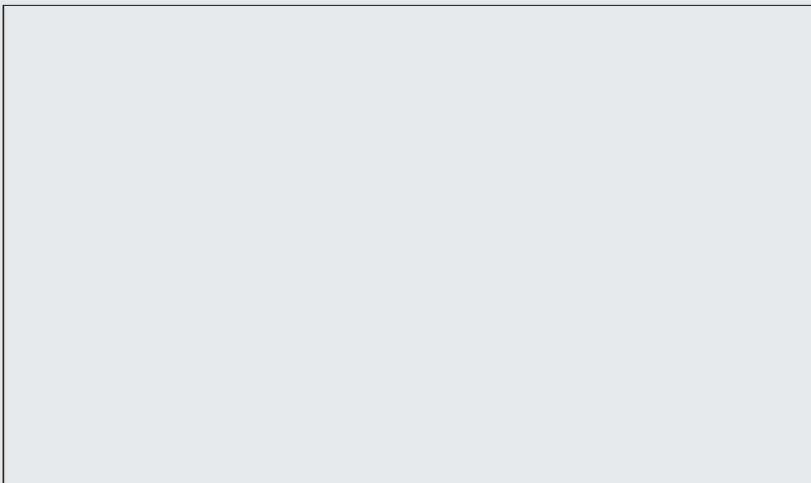
## FICHE INFORMATIVE CLÔTURE / HAIE / MUR DE SOUTÈNEMENT

Une clôture est un ouvrage qui enclot un espace.

Une haie est un alignement de végétaux servant à délimiter un espace.

Un mur de soutènement est un ouvrage conçu pour retenir ou appuyer des matériaux de remblai, le sol en place ou une autre partie du terrain. Un muret quant à lui est un petit mur décoratif, souvent intégré à un aménagement paysager.

### EXEMPLE D'INSTALLATION



Limite des terrains voisins



Mesure importante à indiquer  
(en m ou pi)



Mesure importante à respecter  
(en m ou pi)

### LOCALISATION

- Emplacement autorisé : cour avant, cour arrière ou cours latérales;
- Distance de 2 mètres d'une ligne de lot en cours avant

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Pour les terrains d'angle, à proximité d'un lac ou cours d'eau ou potentiellement exposé aux mouvements de terrain, des particularités peuvent s'appliquer vous obligeant à modifier le projet. D'autres documents peuvent être exigés suite à l'étude de votre dossier. Informez-vous des diverses normes auprès du Service d'urbanisme.

### AUCUN PERMIS REQUIS\*

\*Malgré qu'aucun permis n'est requis pour l'installation d'un spa, les normes au règlement de zonage doivent être respectés.

N.B. Prendre note que ce document ne remplace aucunement la réglementation en vigueur. Il résume simplement les règlements d'urbanisme afin de faciliter sa compréhension.